AR Prefecture
024-200040400-20230530-2023_110-DE
Reçu le 06/06/2023

2023/110 du 30 mai 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 30 mai 2023, le conseil Communautaire s'est réuni au restaurant d'application de la MFR de Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 23 mai 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	41	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye - Régis Defraye – Patrick lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Jean-Claude Desport
Titulaires absents	17	Bernadette Bazinet – Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup – Jean-Marcel Beau – Joël Constant – Clément Lemercier – Nicolas Platon – Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Edwige Badel
Procurations	11	Lisa Boyer à Jean-Claude Desport Michel Desmoulin à Murielle Cassier Jean-Marcel Beau à Jean-Pierre Paretour Joël Constant à Bruno Limerat Clément Lemercier à Ludovic Gillaizeau Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Catherine Esculier à Christine Laurent Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Edwige Badel à Julie Bordet

AR Prefecture

024-200040400-20230530-2023_110-DE
Reçu le 06/06/2023

DELIBERATION N° 2023 /110 : (Code Nomenclature /7.10)
DATE : 30 MAI 2023
RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette
OBJET : Modification des tarifs 2023 des régies de l'OTI, de la Maison de la Dronne et du site des tourbières de Vendoire

Suite à une erreur de tarif sur la délibération 2023-93, il convient de reprendre une nouvelle délibération actant l'ensemble des tarifs 2023 (OT, MDD, MDT).

Librairie	
• Topo guide pdipr • Plan guide vtt • Carte Postale • Livre « Balade et rando au fil de l'eau »	- 2.30 € ou 3.00 € ou 3.50 € *(suivant le territoire)* - 2.00 € - 0.20 € ou 0.50 € ou 0.90 € ou 1.00 € *(suivant la carte)* - 13,50 €
Exposition	
• Location salle expo 15j • Location salle expo 1 mois	- 15.00 € - 30.00 €
Services	
• Photocopie A4 n&b • Photocopie A4 couleurs • Photocopie A3 n&b • Photocopie A3 couleurs • Fax/Scan/Mail • Dépôt de dépliant *(prestataire hors CCPR)* • Service aux associations	- 0.20 € - 0.30 € - 0.40 € - 0.50 € - 0.20 € - 30.00 € - 30.00 €
Boissons	
• Boissons soda • Bouteille d'eau *(50cl)* • Sirop à l'eau *(verre)* • Café	- 2.00 € - 1.00 € - 1.50 € - 1.00 €
Collation	
• Sucrée *(ex : madeleine indiv, confiseries)* • Salée *(ex : petit sachet Chips)*	- 1.00 € - 1,50 €
Visites	
• Visite groupe *(mini 10 pers)* • Visite commentée à la MDT • Barque à moteur thématique ou nocturne *(5 pers maxi)*	- 3.00 €/pers - 6,00€/pers *(+ de 12 ans)* - 3.00 €/pers *(5 à 12 ans)* - 8,00€/pers *(+ de 12 ans)* - 4.00 €/pers *(5 à 12 ans)*
Animations	
• Animations et ateliers • Dordogne en Famille MDT *(Parcours)* • Dordogne en Famille MDD *(barque + guide)*	- 5.00 € *(suivant la prestation)* - Gratuit - 8,00€/pers *(+ de 12 ans)* - 3.00 €/pers *(5 à 12 ans)* et 2.00€ à partir du 2nd enfant

AR Prefecture

024-200040400-20230530-2023_110-DE
Reçu le 06/06/2023

Sac à dos du petit aventurier	
(Le sac à dos peut être loué au maximum pour 7 jours) Dégressivité de 50% à partir du 3ème sac loué	
• Vente du livret seul	- 4.00 €/livret
• Location du sac	- 10.00 €/le sac
• Perte ou non remise du sac à dos entier	- 30.00 €
• Perte ou non remise du matériel	- 5.00 €
Balade libre en barque (MDD)	
• Barque à rames 1h *(6 pers maxi)*	- 15.00 €/barque
Cartes de pêche (MDT)	
• Carte de pêche *(pour 1 an)*	- 15.00 €/pers
• Carte de pêche *(à la journée)*	- 3.00 €/pers
• Enfant de – de 6 ans	- Gratuit
Souvenirs des Tourbières (MDT)	
(Un peu de tourbe dans un contenant à définir) • L'unité	- 4.00 €

AR Prefecture

024-200040400-20230530-2023_110-DE
Reçu le 06/06/2023

Le conseil communautaire à l'unanimité valide la modification des tarifs 2023 des régies de l'OTI, de la Maion de la Dronne et du Site des Tourbières de Vendoire

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 53
Votes contre :0
Abstentions : 0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signé électroniquement le 05/06/2023 à 17:19
par Didier BAZINET

La secrétaire de séance du 30 mai 2023
Murielle Cassier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC